



ASSURANCE DES EMPRUNTEURS Le parcours médical dématérialisé

Simplifiez votre demande d'adhésion à l'assurance !

Vous avez fait une demande de financement et souhaitez adhérer au contrat d'assurance des emprunteurs Prév-Crédits Particuliers. Dans ce cadre, des formalités médicales sont nécessaires à l'étude de votre demande par l'assureur. Elles sont déterminées en fonction de votre âge, de votre état de santé et de votre contrat de financement. **Grâce au parcours médical dématérialisé, ces échanges peuvent désormais se faire en ligne !**



**Rdv sur notre site www.cmb.fr
pour adhérer en ligne
à votre assurance emprunteur !**



Pourquoi choisir le parcours médical dématérialisé ?

C'est plus simple et plus rapide !

- Vous accédez via votre espace sécurisé aux documents nécessaires à l'étude de votre demande d'adhésion et à la notice du contrat d'assurance.
- Une réponse immédiate vous est donnée dans 80 % des cas.
- Dans le cas où des formalités complémentaires sont à accomplir, vous retrouvez sur votre espace sécurisé les pièces médicales demandées par le service Sélection Médicale de votre assureur. Vous effectuez les démarches nécessaires puis vous transmettez en ligne les documents médicaux complétés.
- Avant de signer, vous pouvez enregistrer votre questionnaire de santé complété et votre demande d'adhésion si vous souhaitez les conserver.
- Pour valider votre demande d'adhésion, vous signez électroniquement vos documents, demande d'adhésion et questionnaire de santé, par la saisie d'un code reçu par SMS.

L'ensemble des renseignements médicaux vous concernant est protégé par le secret médical et est uniquement accessible au personnel de Suravenir habilité.



L'essentiel

- Le questionnaire de santé comporte plusieurs questions : vous devez y répondre avec exactitude et sincérité. Plus vous êtes précis, plus le traitement de votre demande est rapide. Le questionnaire de santé doit toujours être rempli par la personne à assurer.
- **Votre demande d'adhésion sera validée une fois que vous aurez saisi le code de sécurité reçu par SMS.**



En pratique

1. Lors de l'étude de votre financement, vous choisissez avec votre conseiller le parcours médical dématérialisé.
2. Vous préparez l'ensemble des documents et informations nécessaires à votre adhésion : coordonnées de votre médecin traitant, votre taille et votre poids, les comptes-rendus ou bilans spécialisés de vos pathologies actuelles ou passées (ainsi que le traitement associé le cas échéant), dates d'arrêt de travail et d'hospitalisation (avec motif).
3. Vous retrouvez votre demande d'adhésion sur votre espace privé www.cmb.fr en cliquant sur le lien suivant

The screenshot shows the 'MES COMPTES AU QUOTIDIEN' page. It features a navigation bar with options like 'Faire un virement', 'Editer un RIB', 'Rechercher une opération', and 'Gérer mon budget'. Below this, there's a section for 'Comptes dont je suis titulaire ou co-titulaire'. Three accounts are listed: 'COMPTE CHEQUES 1' with a balance of 1 524,49 € and a debit of -9,65 €; 'COMPTE EPARGNE LOGEMENT' with a balance of 899,40 €; and 'LIVRET CMB (EX LIVRET BLEU)' with a balance of 470,13 €. On the right, a notification box titled 'Votre conseiller vous informe' contains a red-bordered message: 'Dans le cadre de votre prêt en cours d'instruction vous effectuez une demande d'adhésion assurance emprunteur. Merci de bien vouloir compléter vos formalités médicales en cliquant ici'. A green arrow points from the text in step 3 to this notification box.

4. Vous complétez votre déclaration de santé.
5. A l'issue de votre saisie, vous lisez les documents, vous acceptez les conditions et **signez votre déclaration par la saisie du code reçu par SMS.**
6. Votre demande d'adhésion est finalisée quand vous arrivez sur l'écran ci-dessous.

The screenshot shows the 'Signature du questionnaire de santé' screen. It has a progress bar with three steps: '1 Information', '2 Signature électronique', and '3 Récapitulatif'. The '3 Récapitulatif' step is active. Below the progress bar, there's a green checkmark and the text 'Récapitulatif de ma demande'. A message states: 'Vous avez finalisé votre parcours de demande d'adhésion à l'assurance emprunteur. Votre conseiller vous recontactera dans les plus brefs délais. Nous vous remercions pour votre confiance.' At the bottom, there is a red 'Terminer' button.

Simplicité, rapidité et efficacité : n'hésitez plus, optez pour le parcours médical dématérialisé !



Prévi-Crédits Particuliers est un contrat d'assurance de groupe des emprunteurs géré par Suravenir et Suravenir Assurances, entreprises régies par le code des assurances. Crédit Mutuel Arkéa - SA coopérative de crédit à capital variable et de courtage d'assurances - 1, rue Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon - Siren 775 577 018 RCS Brest - Orias 07 025 585 - Les Caisses du Crédit Mutuel de Bretagne sont des intermédiaires d'assurance inscrites au registre national, consultable sous www.orias.fr



Vos contacts :

- Votre conseiller du Crédit Mutuel de Bretagne
- Par internet www.cmb.fr

Vous pouvez contacter un conseiller du lundi au vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h30.

Et retrouvez-nous également sur   